

## Conservation de l'écosystème des Cardamomes



### Fiche technique

Bénéficiaire / Maitrise d'ouvrage	Conservation International / Administration Forestière (MAFP)
Maitrise d'œuvre / Agence d'exécution	Conservation International (CI)

Durée du projet	Octobre 2006 – Décembre 2010
Montant total du projet	2 080 000 €
Financements AFD	840 000 € (FFEM)
Cofinancements	1 240 000 € (CI)

### Finalités

Préserver les fonctions de biodiversité et de protection du bassin versant du cœur du massif des Cardamomes en faisant bénéficier les populations de ces actions.

### Objectifs

Le projet vise à (i) améliorer l'organisation et la gestion à long terme de la zone centrale des Cardamomes et plus généralement du dispositif régional de conservation, (ii) renforcer la protection des aires protégées (CCPF, Mont Samkos, Mont Aural), (iii) appuyer les communautés riveraines et (iv) mettre en place un système de suivi évaluation.

### Réalisations du projet

Un plan de gestion approprié de la zone centrale des Cardamomes a été élaboré de manière participative et devrait être signé en juin 2009 par l'Administration Forestière et le Ministère de l'Agriculture, des forêts et de la pêche.

Un travail est mené pour construire une vision long terme de la gestion du massif dans son ensemble alliant conservation (espaces et espèces) et développement économique (projets de barrages hydroélectriques, écotourisme...). L'enjeu est qu'elle soit partagée par l'ensemble des acteurs et validée à haut niveau pour amener à la mise en place d'un outil financier qui assurerait l'autonomie de la protection du massif.

Le projet a aidé à mettre en place un dispositif efficace de surveillance de la zone centrale des Cardamomes basé sur l'implication d'équipes de l'Administration Forestière et d'habitants des villages limitrophes (contrats de partenariat avec les villages, mise en place auprès des populations de mécanismes incitatifs liés à la protection d'espaces et d'espèces protégées).

Les populations locales ont bénéficié de contrats incitatifs de conservation, d'appuis aux centres de santé, de compléments financiers versés aux enseignants pour pérenniser leur présence, d'appuis au développement de plans locaux d'aménagement des terres, d'appui au développement d'activités agricoles...

---

## Impacts

---

**Impacts économiques** : les appuis aux communautés locales sont pour le moment trop épars pour avoir de réels impacts sur les populations qui participent aux efforts de conservation et accusent un manque de retombées économiques suite à ce changement de mode de vie. Le développement de l'écotourisme est à l'étude mais laisse pressentir des retombées conséquentes directement aux populations.

**Impacts environnementaux** : la surveillance et la connaissance de cette zone s'est grandement améliorée et les résultats attestent de la diminution du braconnage. La concertation entre acteurs de conservation – développement économique – gouvernement est un réel enjeu pour limiter au mieux les impacts environnementaux qui vont être causés par la construction de nombreux barrages hydroélectriques dans la zone.

**Impacts sociaux** : pour parvenir à une réelle préservation de la zone endossée par les populations locales, celles-ci doivent être en mesure de tirer des revenus autrement que par l'exploitation de la forêt (actuellement insuffisants) et avoir accès aux services de santé et d'éducation de base.

## Equipe projet

---

**Chargée de projet à l'Agence de Phnom Penh** : Mr. Sideth MUONG  
[muongs@afd.fr](mailto:muongs@afd.fr)  
Tél : 855 23 426 360 – 23 426 036

## Voir aussi

---

- Consulter la base de données CDC (Conseil pour le Développement du Cambodge) :  
[http://cdc.khmer.biz/projectlist/project\\_list\\_updated.asp?OtherDonor=9&status=0&UpdateFrom=1/1/2008&updateto=5/25/2009](http://cdc.khmer.biz/projectlist/project_list_updated.asp?OtherDonor=9&status=0&UpdateFrom=1/1/2008&updateto=5/25/2009)